Zypar[™] Arylex[™]active

HERBICIDE





Le résultat d'un désherbage optimisé.



SPECTRE OPTIMISÉ



Solution efficace sur un large spectre de dicotylédones

- Précoces: dont fumeterre, gaillet, coquelicot, géranium, lamier, ammi majus, bleuet, matricaire.
- Tardives: dont renoncules, ambroisie, myosotis, ethuse.







ROTATIONS OPTIMISÉES



Un gage de sérénité et de sécurité

 En vous offrant la possibilité d'implanter sans travail de sol spécifique, une large liste de cultures suivantes dont la moutarde et le colza, et de nombreuses CIPAN et CIVE.

CHANTIERS OPTIMISÉS



Zypar™ s'adapte à la diversité de vos céréales

- Utilisable sur la majorité des céréales à paille d'hiver et de printemps.*
- Large fenêtre d'application : de la sortie d'hiver au printemps.
- Associations possibles avec de nombreux antigraminées & antidicotylédones.
- * Non homologué sur avoine de printemps





CONDUITE OPTIMISÉE



Pour une gestion responsable de la pérennité des modes d'action, associez et alternez les matières actives utilisées

- À base d'Arylex active, Zypar[™] est efficace contre les coquelicots même ceux résistants aux ALSi.
- Pour pérenniser l'ensemble des molécules, Zypar™ doit être utilisé en programmes ou en association avec d'autres modes d'action efficaces, pour gérer les adventices difficiles.





Fiche d'identité

АММ	n° 2160937				
Composition et mod	Composition et mode d'action				
Arylex™ active 6.25 g/L HRAC 0 Mimétique de l'auxine	Florasulame 5 g/L Triazolopyrimidine HRAC B Inhibiteur de L'ALS	Cloquintocet -mexyl 6 g/L Safener			
Formulation	OD (suspension concentrée huileuse)				
Classement	Attention. H315, H317, H319, H410, EUH401				
ZNT/DVP	Points d'eau: • ZNT de 5 m • DVP de 5 m en céréales d'hiver Zones non cultivées: • ZNT de 5 m				
DRE	48 heures				
Inscription IFBM	Zypar™ est utilisable sur les orges destinées à la brasserie				

Utilisation

Large spectre d'activité

Sensibilité des dicotylédones	Zypar™ 1 L/ha
Alchemille	
Ambroisie	
Ammi majus	
Anthémis	
Anthrique commun	
Bleuet	
Carotte	
Ceraistre	
Chenopode	
Colza d'hiver	
Coquelicot	
Ethuse petite cigue	
Fumeterre	
Gaillet	
Géranium disséqué	
Géranium tiges grêles	
Lamier	
Matricaire	
Moutarde	
Myosotis	
Pensée	
Ravenelle	
Renoncule des marais	
Renouée liseron	
Seneçon	
Stellaire	
VDP	
Très sensible Sen	sible

Cultures	Dose	Stade	Période	Précisions
Céréales d'hiver: Blé tendre, blé dur, orge, seigle, triticale, épeautre. 0.75 L/ha 1 L/ha	0.75 L/ha	De BBCH11 (1 feuille) jusqu'à BBCH29 (fin tallage)	Du 1 ^{er} sept. au 31 déc.	
	De BBCH13 (3 feuilles) jusqu'à BBCH45 (gonflement maximal de la gaine)	Du 1 ^{er} janvier au 31 mai	1 application	
Céréales d'hiver : Avoine d'hiver.	0.5 L/ha	De BBCH11 (1 feuille) jusqu'à BBCH30 (redressement)	Du 1 ^{er} sept. au 31 mars	maximum par an
Céréales de printemps: Blé tendre, blé dur, orge,	1 L/ha	de BBCH13 (3 feuilles) jusqu'à BBCH45 (gonflement maximal de la gaine)	Du 1 ^{er} févr. au 31 mai	

Moyennement sensible

Ne pas appliquer sur sols drainés contenant plus de 45% d'argile en céréales d'hiver.

Attention. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H315 - Provoque une irritation cutanée. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

Zypar": OD - Dispersion huileuse, contenant 5 Grammes par litre de Florasulame, 6 Grammes par litre de Cloquintocet-mexyl, 6.25 Grammes par litre de Halauxifène-méthyl. AMM N° 2160937 - Corteva Agriscience France S.A.S. Responsable de la mise en marché: Corteva Agriscience France S.A.S., Bâtiment Equinoxe 2 - 1B avenue du 8 mai 1945 - 78280 Guyancourt. N° d'agrément 7800030: Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. N° Vert (**N****) 0.800470810). **TM Marques déposées.

À VOTRE ÉCOUTE 0 800 470 810 corteva.fr

Peu sensible

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com.



Visitez www.corteva.fr

™ ® Marques déposées de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées © 2023 Corteva

Septembre 2023